

RÉGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2025/2026

PLATEAU ISSF

AVERTISSEMENT

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques pour les épreuves plateau.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2025/2026
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Point de références internationales mondiales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalent au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Classement scratch :

Un classement scratch est un système de classement où les participants sont classés en fonction de leurs performances globales sans tenir compte de leur catégorie. Dans un classement scratch, tous les participants sont évalués sur un pied d'égalité, et le classement final est déterminé par les résultats bruts obtenus par chaque concurrent.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

Pour cette saison, l'objectif est le suivant :

OBJECTIFS 2026 – U18				
14/05/2026	21/05/2026	GRE	Athènes	Championnat d'Europe

Cette échéance constitue le rendez-vous international majeur de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES
DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant
- Le Directeur Plateau

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de **l'état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La présentation des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation du point de références internationales n'ouvre pas un droit à la sélection, mais constitue un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

Rappel

L'évaluation est une démarche qui consiste à recueillir des renseignements sur l'entraînement des athlètes, à analyser et à interpréter ces renseignements en vue de porter un jugement sur la situation du tireur à un moment donné dans la saison pour pouvoir envisager des décisions relatives à son cheminement ultérieur.

Il appartient aux Directeurs de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

ÉVALUATIONS N°1 FO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	7 au 12 avril 2026	Fosse Olympique	OPEN	U16/U18	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°2 FO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	19 au 24 mai 2026	Fosse Olympique	OPEN	U16/U18	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°3 FO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CERNAY	23 au 27 septembre 2026	Fosse Olympique	OPEN	U16/U18	2 matchs 2 finales

Pour la sélection au championnat d'Europe (CDE), le comité de sélection pourra s'appuyer sur un classement prenant en compte l'ensemble de 2 matchs et finales (CDE).

CDE : 1 évaluation nationale = 2 matchs

EVALUATIONS NATIONALES N°1 CNTS – DU 7 AU 12 AVRIL 2026

Organisée en avril, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats d'Europe (U18)
- Grand Prix internationaux 2026*

* un prérequis pour être pris en compte par le comité de sélection pour le championnat d'Europe

EVALUATIONS NATIONALES N°2 CNTS – DU 27 AU 31 MAI 2026

Organisée en mai, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de participer à des compétitions internationales suivantes :

- Grand Prix internationaux 2026*

EVALUATIONS NATIONALES N°3 CERNAY – DU 22 AU 27 SEPTEMBRE 2026

Organisée en mai, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de participer à des compétitions internationales suivantes :

- Grand Prix internationaux 2027*

* Organisés avant le 30 avril 2027

MODALITÉS DE SÉLECTION

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 sur 125 plateaux
- Match 2 sur 125 plateaux

Classement :

A l'issue de chaque journée des évaluations nationales, un classement match sera établi dans chaque épreuve selon les règles ISSF.

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection.

Si plus de 3 tireurs réalisent les performances demandées, les entraîneurs feront une proposition argumentée de leur sélection au Comité de sélection.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques. La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales par le comité de sélection.

L'inscription d'une équipe ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

REGLES DE SELECTIONS

- Pour prétendre à une sélection au championnat d'Europe, le premier au classement scratch à l'issue de l'évaluation (total EN1) sera proposé au comité de sélection. Le

prérequis devra être réalisé au moins 1 fois. Les autres athlètes devront avoir aussi réalisé au moins un fois le prérequis.

Ce **prérequis** ouvrira l'accès au comité de sélection.

Un point situé dans la tranche réalisé lors d'un Grand Prix International à partir du 1^{er} mars 2026 pourra être pris en compte par le comité de sélection.

Minimas requis	
Championnats d'Europe U18	
FO Garçon	FO Fille
107-109	103-105

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée au plus tard une semaine après l'évaluation nationale concernée.

La réalisation de prérequis ne vaut pas à une sélection automatique.

La sélection pour un Grand Prix International se fait sur proposition de l'encadrement technique au comité de sélection en tenant compte des résultats des évaluations.